

Le 13/11/2017

Notice accompagnant la demande de dérogation espèces protégées
sollicitée par La société « Maisons et Cités »
pour l'enlèvement de 17 nids d'hirondelles

1) Raisons qui rendent l'enlèvement des nids nécessaire

(s'il s'agit de travaux : préciser en quoi ils consistent, leur durée...)

- Travaux de rénovation des couvertures et traitements des façades
- Durée : du 1^{er} juin 2017 au 28 juin 2018

2) Période prévue pour l'enlèvement

(période interdite = période d'utilisation des nids par les hirondelles, mars/avril à septembre/octobre selon les cas)

- Enlèvement des nids à partir du 13/11/2017 jusqu'au 9/02/2018

3) Précisions sur les nids présents et à enlever

(nombre, localisation, état, indice d'utilisation récente, recensement des nids utilisés et non utilisés... joindre des photos et un plan de localisation.)

=> Voir constat de huissier et plan joints à la demande

4) Précisions sur la fréquentation du site par les hirondelles

(quelle espèce d'hirondelle est présente, importance de la colonie, et donner si possible quelques informations sur l'évolution de la fréquentation (colonie en essor ou en déclin).

- Il s'agit d'hirondelles des fenêtres
- 5 nids étaient occupés lors du constat de huissier du 30/08/17
- colonie d'une vingtaine d'hirondelles, plutôt en déclin par rapport aux 17 nids relevés au constat.

5) Mesures accompagnant les enlèvements

A minima :

- remplacement des nids détruits par des nichoirs artificiels : préciser combien, quand et par qui ces nichoirs seront posés
- suivi sur deux ans pour mesurer l'impact éventuel des enlèvements sur la colonie fréquentant le site : préciser qui fera ce suivi et comment,
- ci-joint le devis des 17 nids remplacés programmés en pose dans le 1^{er} trimestre 2018. À cela, s'ajoute 17 paniers à fientes.
- Le devis sera assuré par monsieur Laurent Philippe, chargé de chantier,
Tel : 03-21-14-65-68


Eric Soulier